

**Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
L'état des lieux précis du bassin de mobilité Liège-Verviers**

Monsieur le Ministre,

Les lignes WEL proposées par le TEC visent à convaincre les automobilistes d'abandonner leur voiture et d'opter pour la solution durable et écologique que représente le transport en commun. Le service a pour objectif de relier de façon rapide certaines villes et communes en Région wallonne.

Au nombre de 6 actuellement et malgré ce déploiement, certaines communes ne disposeront pas d'une offre structurante de transports publics. C'est la raison pour laquelle vous aviez indiqué que « *la Région dialoguera avec chacune d'elles afin de trouver une solution adéquate dans le cadre de la prochaine réunion de l'organe de consultation du bassin de mobilité Liège-Verviers* ». Monsieur le Ministre, quand aura lieu cette concertation?

Interrogé début octobre en commission sur la possibilité pour l'arrondissement de Huy-Waremme de devenir un arrondissement pilote, vous m'aviez répondu que la méthodologie n'en prévoyait aucun en tant que tel mais que, pour l'avenir, rien n'est impossible et qu'une réflexion sur les autres formules de mobilité est plus qu'envisageable. Le préalable, pour ce faire, est de disposer d'un état des lieux précis de la situation et des initiatives qu'il est possible de prendre.

A cet égard précisément, Monsieur le Ministre, quand disposerez-vous de cet état des lieux précis?

Je vous remercie.

## **Réponse du Ministre Henry:**

Dans le cadre des études de la Région pour le développement d'un réseau structurant express complémentaire au réseau ferroviaire, un dialogue avec les communes est en effet plus que nécessaire pour offrir la solution la plus adéquate à chacune d'entre elles, qu'il s'agisse de la création d'une nouvelle liaison (actuellement manquante) ou de l'amélioration de liaisons de rabattement vers ce réseau structurant.

Dorénavant, des rencontres techniques seront organisées en plus des OCBM, afin d'améliorer la concertation. Par exemple, de telles rencontres ont eu lieu avec des communes en lien avec l'actuelle liaison WEL Marche-en-Famenne - Liège, ou récemment avec la Commune de Braives. Cette méthode a l'avantage non seulement de travailler sur des thématiques spécifiques et de s'en donner le temps, mais également d'être au plus proche des réalités locales.

En ce qui concerne l'état des lieux, l'ensemble des 24 communes couvertes par le Plan Urbain de Mobilité (PUM) de l'agglomération liégeoise verront leur réseau actuel étudié et l'ensemble des lignes verront leur offre adaptée aux nouveaux besoins de mobilité.

Pour les 60 autres communes du bassin de mobilité de Liège-Verviers qui ne font pas partie du PUM, l'Autorité organisatrice du Transport et l'Opérateur de transport de Wallonie travaillent actuellement sur une identification des pôles de mobilité, ainsi que des lignes TEC principales qui les desservent. Le résultat de ce travail sera présenté et discuté au prochain OCBM du mois de mai.